

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

# 20\_INT\_55 - Interpellation Christine Chevalley - Afin que nos EMS ne soient pas des Établissements pour Mourir Seuls.

Séance du Grand Conseil du mardi 1er décembre 2020, point 2.6 de l'ordre du jour

## Texte déposé

Suite à la pandémie, quel remède aux dépressions de nos aînés confinés dans nos EMS et aux inquiétudes des familles ?

Déjà que la fin de vie en EMS n'est pas vraiment réjouissante, la pandémie Covid-19 aggrave dangereusement la santé mentale de nos aînés. Alors qu'avant la pandémie, animations, lecture des journaux, sorties, repas en commun et visites des proches venaient rythmer leurs journées, depuis le mois de mars, nos aînés sont privés de contact, que cela soit entre eux, ce qui peut être compréhensible mais aussi avec un personnel dédié à agrémenter leurs journées.

Si je comprends bien que l'épidémie s'est rapidement répandue dans les diverses institutions générant le décès de nombreux pensionnaires, je comprends aussi que le personnel n'a pas de baguette magique pour répondre à toutes les sollicitations, je ne peux m'empêcher de me demander où est l'empathie que l'on est en droit d'attendre. De plusieurs personnes m'ayant fait des retours, les aînés, qui sont négatifs au test Covid, sont retranchés dans leur chambre, mangent seuls, n'ont plus aucun contact entre eux, plus d'activité physique, voire de physiothérapie, plus d'animation ou de visite de la coiffeuse, par exemple, de lecture de livres ou de la presse, plus de visite autorisée... bref, une prestation ne correspondant en rien à l'attente des familles. Une fin de vie, triste et bien souvent incompréhensible pour eux. Leur vivacité s'éteint, la tristesse et la morosité s'installent

Devant cette triste situation, j'ai l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes.

- Comment le Conseil d'Etat suit-il le traitement réservé à nos aînés placés en EMS ?
- Comment le Conseil d'Etat peut-il contrôler les prestations fournies dans nos EMS ?
- Quelles sont les consignes données aux directions des établissements pour les familles des résidents négatifs au Covid-19 et comment sont-elles contrôlées ?
- Que compte mettre en place le Conseil d'Etat, malgré cette pandémie qui est présente depuis le mois de mars, afin de démontrer de l'empathie et le respect qui leur sont dûs envers nos aînés ?

## Conclusion

Ne souhaite pas développer

## **Secrétariat général du Grand Conseil**

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo\_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2gl');).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place+du+Château+6++Lausanne+Suisse).